



Auditions à l'Assemblée Nationale : « Parler dans l'oreille d'un sourd »

Deux heures pour France Télévisions, deux heures et demie pour Radio France. Sur cinq mois d'auditions, voilà le temps que le rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur l'audiovisuel public a choisi de consacrer aux organisations syndicales, et donc aux salarié.es de nos entreprises.

Nous trouvons ce traitement particulièrement déséquilibré, voire méprisant, alors que des stars des antennes sont auditionnées seules, pendant des heures, avec des questions particulièrement intrusives sur leur salaire ou sur leur vie privée.

Sur la courte durée de ces auditions, nous attendions des questions portant sur les conditions de travail de nos collègues, qui se dégradent régulièrement au gré des coupes budgétaires. Nous pensions que pourraient être abordés des sujets comme la dénonciation de l'accord collectif à France Télévisions, le projet de holding, ou encore la fin de la diffusion d'une radio comme Mou' sur les ondes hertziennes, conséquence directe de la crise du financement que l'audiovisuel affronte, aggravée par l'abandon de la redevance en 2022.

Les obsessions du rapporteur, plutôt que la réalité

A la place, les représentant.es syndicaux de France Télévisions et de Radio France ont vu le rapporteur s'attarder sur des sujets périphériques : le prix de nuits d'hôtel au festival de Cannes, le salaire moyen à France Télévisions, qu'il estime à 72 000 euros par an (nous ne nous savions pas si riches), ou encore des demandes insistantes d'explications ou d'excuses sur des tracts, au mépris du principe de la liberté syndicale...

Dans ses questions, le rapporteur s'est employé en permanence à vouloir démontrer les supposés manquements de nos collègues ou de nos entreprises, tout en méconnaissant la réalité du travail et du quotidien des salarié.es.

Par exemple, à Radio France, Charles Alloncle a notamment pointé le nombre de jours de congés des journalistes, qu'il estime trop élevé. Les délégué.es lui ont expliqué la différence entre les RTT et les congés payés, les rattrapages de jours fériés travaillés, les dépassements récurrents du temps de travail sur le réseau ICI ayant conduit le rapport Isast de 2022 à parler de "travail dissimulé". Cela n'a pas empêché le rapporteur de revenir à la charge pour poser exactement la même question, comme s'il n'avait rien entendu des explications données par les représentant.es des salariés.

Après chaque audition, Charles Alloncle poste ensuite ses questions sur son compte X. Rien des réponses qui lui sont apportées, sauf quand une partie lui semble aller dans son sens.

Rien sur son compte, ne fait état de ce que nous lui expliquons : la souffrance des salarié.es de Radio France et France Télévisions, les risques psychosociaux, les accidents de travail qui explosent en raison de la dégradation matérielle de nos conditions d'exercice, ou encore à cause des agressions et du climat de défiance à l'égard de l'audiovisuel public, nourri au quotidien par les questions, les tweets, les interviews données par le rapporteur. Rien, non plus, sur notre fierté de travailler malgré tout pour le service public de l'information.

Nos difficultés ne viennent pas d'une mauvaise gestion !

Dernier exemple en date, le dimanche 8 février. Sur la une du JD News, le visage de Charles Alloncle s'affiche en grand avec ce titre : "Audiovisuel public, l'homme qui valait quatre milliards"

A l'intérieur, l'article s'intitule "France Télévisions est le Lehman Brothers de l'audiovisuel". Charles Alloncle y décline ses obsessions favorites : l'audiovisuel public serait en péril, en raison de "dérives de gestion graves et persistantes", et le contribuable français ferait bien mieux avec les quatre milliards d'euros qui le financent, de rénover des monuments et des églises.

Le rapporteur n'a donc rien entendu de ce que nous lui avons dit. De ce que d'ancien.nes ministres de la culture lui ont expliqué. De ce que nos dirigeantes ont pris le temps de lui dire également.

Nos difficultés ne sont pas liées à une mauvaise gestion. Elles sont le fait de coupes budgétaires, de contrats d'objectifs et de moyens non respectés, d'un financement sur une portion de la TVA qui n'offre pas les garanties nécessaires pour construire l'avenir, mais aussi le présent.

Rendez-vous aux États Généraux de la Culture, le 23 février

En conclusion, nous relayons l'invitation lancée par le député Modem Erwan Balanant à Charles Alloncle : "*Est-ce que vous pouvez prendre une semaine ou quinze jours pour venir faire un stage à France Télévisions ou à Radio France ?*"

Nous ne pensons cependant pas que le rapporteur saisisse cette perche, et nous n'attendons pas de son rapport, s'il est adopté par la commission, autre chose qu'une charge violente et déloyale contre un service public qui constitue le bien commun de l'ensemble des Français.es. Un bien commun dont dépend en partie le fonctionnement de notre vie démocratique, mais aussi la garantie d'une information et d'un divertissement de qualité, gratuits et accessibles à tous et toutes. C'est pour le rappeler que nous participerons, lundi 23 février, aux auditions des Nouveaux États Généraux de la Culture qui font étape à l'Assemblée Nationale, pour vraiment donner la parole aux personnels de l'audiovisuel public et à leurs représentant.es.

Paris, le 12 février 2026